

**A LA BELLE EPOQUE  
UNE FLAMBEE DE  
CHAUVINISME ANTICORSE  
DANS LE JOURNALISME NICOIS**

**Suzanne CERVERA**

Le 2 janvier 1907 un nouveau quotidien est distribué sur la Promenade des Anglais. Après *le Phare du Littoral* en 1865, *le Petit Niçois* en 1879, *l'Eclaireur de Nice* en 1888, et bien d'autres journaux créés à Nice en cette période de fièvre de la presse, la *Dépêche de Nice* lance son premier numéro. Gratuite jusqu'au 5 janvier 1912, six mois avant son ultime parution du 12 juillet, « criée » dans la rue, la *Dépêche*, privée de l'appui officiel des kiosques, se contente modestement de quatre à six pages. Elle étend rapidement son aire de diffusion à l'est du littoral, Monaco et Beausoleil, et annonce, avec emphase, la sortie de plusieurs milliers d'exemplaires, donnée invérifiable, des presses du 17 rue Deloye, gérées par l'imprimeur Etienne Ghilini<sup>1</sup>.

Soutenue financièrement par une importante surface consacrée à la publicité et quelques annonces mondaines elle l'est sans doute surtout par des fonds politiques occultes, et Julien Fraïssé, successivement secrétaire de Charles Bos, député de Paris, républicain socialiste, puis de Paul Doumer<sup>2</sup>, éminente personnalité républicaine, la dirige. Plus tard Charles Bos lui-même, puis l'homme d'affaires Gaston Rousselet dit de Bérangeville, succéderont à Julien Fraïssé comme directeurs-administrateurs. Ces fondateurs, à l'exception de Charles Bos qui influença à l'évidence tout le parcours personnel et politique du directeur de la *Dépêche* ne sont que des prête-noms et surtout sans doute des contributeurs qui affichent une couleur politique républicaine.

Dès le 6 février 1907 le nom de Philippe Renucoli, rédacteur en chef, puis directeur, figure au bandeau du journal. Ce jeune Corse, brillant étudiant en droit d'Aix-en-Provence devenu substitut du procureur à Calvi est originaire de Lumio, un village de Balagne, au nord de Calvi, dressé au dessus des eaux bleues de la Méditerranée comme la proue d'un navire, à l'ombre de son église romaine. Il y est né le 13 novembre 1869, d'Antoine Pierre, et de Joséphine Leca. L'aisance relative de sa famille, petits notables de lointaine origine gênoise propriétaires d'une terre parmi les plus fécondes de Corse, la mentalité d'ouverture et de curiosité vers la mer et le continent de la culture balanine, ont permis au plus doué des enfants, adepte des lettres classiques et de la poésie, des études de droit susceptibles de le conduire vers un poste à responsabilité. Magistrat à Calvi, maire de Lumio de 1896 à 1900 et conseiller général de son canton, il pourrait aussi se reconvertir comme avocat au barreau de

---

<sup>1</sup> L'imprimerie du 17 rue Deloye se transféra ensuite dans les locaux plus spacieux que nécessitait l'évolution des techniques, avec des presses plus lourdes et plus encombrantes. Etienne Ghilini ajoute, comme beaucoup des ouvriers imprimeurs de l'époque, à son métier celui de « publiciste » : rédacteur à *l'Eclaireur* depuis 1905, directeur du journal de la franc-maçonnerie locale, *Fraternité*, il défend la morale et déplore la « ruée vers le plaisir » de ses contemporains fortunés. *La Dépêche de Nice* s'imprima ensuite chez les frères Barral, rue Chauvain, ardents républicains, puis à l'Imprimerie française, 10 rue Biscarra, toutes deux spécialisées dans les publications un peu marginales, tandis que *l'Eclaireur* bénéficiait de sa propre imprimerie très bien placée par rapport à la diffusion régionale de la presse, avenue de la Gare.

<sup>2</sup> Charles Bos, né en 1862, fils d'un artisan de Saint-Flour, administrateur, puis journaliste au *Rappel* et au *Figaro* en parallèle avec une carrière d'avocat, entama à partir de 1896 un parcours politique de conseiller municipal puis de député de Paris, tout en représentant son canton d'origine au Conseil général du Cantal. Inscrit au groupe radical-socialiste, il n'en mena pas moins un parcours personnel, n'hésitant pas par exemple à voter contre le ministère Combes dont il déplorait les excès anticléricaux, quoiqu'il fut lui-même frère maçon. Passionné par les problèmes d'équipement électrique, d'aménagement et de modernisation, il se spécialisa dans les questions maritimes et publia à ce sujet de nombreux rapports, collaborant après son échec aux législatives de 1906 aux revues *le Gil Blas*, *la Vie maritime et fluviale*, et *le XIXème siècle*. C'est entre autres à ce titre qu'il s'intéressa aux problèmes de la Corse et surtout aux liaisons avec le continent. Il mourut en 1926 après avoir déploré les conséquences humaines et commerciales du conflit.

Originaire quant à lui d'Aurillac où il était né en 1857, administrateur, député radical en 1888, à plusieurs reprises ministre, gouverneur général de l'Indochine de 1896 à 1902, Paul Doumer se passionnait pour les mêmes problèmes à un niveau supérieur. On sait que, président du Sénat en 1927, puis président de la République en 1931, il fut assassiné en 1932.

Voir à ce sujet le Dictionnaire des Parlements français, sous la direction de Jean Jolly. P.U.F., Paris, 1962.

Bastia. La perspective de gérer une commune que l'exode rural commence à vider, le choix entre poursuite ou défense de « bandits » dont la région est féconde, son relatif isolement intellectuel après de passionnantes études le conduisent à accepter l'avancement de carrière qu'offre une mutation à Saint-Flour.

Il y fait en 1905 la connaissance de Charles Bos dont il défend en vain la candidature aux législatives de 1906. Cet activisme politique lui vaut une mesure d'éloignement à Pontarlier. Il donne alors sa démission de la magistrature et vient s'installer avec sa petite famille comme avocat à Nice. Son frère François, depuis peu propriétaire d'une villa boulevard Tzarevitch, y tient un magasin de nouveautés à l'angle des rues d'Italie et Paganini.

Responsable de nombreux éditoriaux consacrés aux questions locales et surtout municipales, Philippe Renucoli marque le style de *la Dépêche de Nice* de son esprit caustique, d'une habileté tout oratoire à illustrer sa pensée de paraboles ou de citations d'un bon niveau de culture générale, et d'une relative familiarité avec la Corse, plus solidaire que sentimentale. Son rôle d'homme-orchestre dans la rédaction de *la Dépêche* est prépondérant. Contrairement aux quotidiens ses contemporains, le journal, indépendant de toute agence de presse, ne cherche pas à tout prix à traiter l'actualité. Aussi aborde-t-il avec le recul du commentateur les questions nationales ou internationales.

La vie des quelque deux mille numéros du journal reste surtout marquée par sa lutte contre la municipalité de Honoré Sauvan, jusqu'au lancement et au soutien d'un « Comité antimunicipal ». La virulente campagne contre l'équipe du maire, élu de la ville depuis 1891, l'élection cantonale de Nice-Est avec la candidature de Philippe Renucoli lui-même, le changement de cap du journal en faveur de Honoré Sauvan et l'élection du général Goiran en mai 1912 occupent l'essentiel de la première page. En toile de fond, la polémique récurrente avec *l'Eclaireur de Nice* et son directeur Léon Garibaldi, accusés d'avoir la haute main sur la gestion municipale, se termine par un duel à l'épée entre Philippe Renucoli et l'habile bretteur Léon Garibaldi. Elle donne lieu dans les colonnes de *l'Eclaireur* à une brutale campagne anti-corse.

#### • Un quotidien gratuit à l'assaut de la mairie (janvier 1906 – août 1911)

Tenants d'un républicanisme à tendance socialiste, enraciné dans le monde du travail, de la petite entreprise et des premières associations de fonctionnaires, les hommes politiques que tente de patronner *la Dépêche* peinent à s'implanter à Nice et à développer leurs idées. Ils se heurtent à la faible politisation des électeurs potentiels et à l'ambition des élus locaux. Certains de ceux-ci, qui s'expriment au nom de principes conservateurs, craignent les excès démocratiques, et surtout cherchent à protéger une identité locale qu'ils sentent très menacée par les transformations de Nice et de son environnement. D'autres veulent profiter des mutations économiques rapides de la ville. Ils se replient volontiers sur une position de défenseurs du particularisme niçois, et du courant nationaliste, et rejettent les interventions extérieures. A ces notables qui veulent conserver leur originalité régionale tout en se mêlant aux mondanités des hôtes d'hiver, à ces familles qui ne refusent pas le pouvoir politique que peuvent procurer des institutions républicaines bien utilisées, à ces propriétaires qui, si l'on en croit *la Dépêche*, se pressent de quitter Nice pour la fraîcheur de l'arrière-pays à la fin de la saison d'hiver, à ces commerçants qui « clouent l'été des planches aux portes de leurs boutiques », *la Dépêche* veut opposer les ouvriers que cet abandon laisse au chômage et qui s'efforcent, comme la cigale, de « chanter, ne vous déplaise ». Le quotidien veut toucher une classe moyenne, et, par sa diffusion gratuite, atteindre des tâcherons et des manœuvres à la conscience politique encore peu éveillée. Probablement déçu de son expérience niçoise, Philippe Renucoli affirmera en 1912 à Max Régis, devant l'intention du fondateur de la

*Grande France* de s'implanter dans la presse niçoise : « Ne vous vantez pas : la politique niçoise est une énigme indéchiffrable. Les plus malins n'y entendent rien. »<sup>3</sup>

A plusieurs reprises, il affirme son attachement profond aux idéaux républicains dont il cherche sur place à trouver un représentant crédible, espérant sans doute finir par les incarner lui-même, lui que ses adversaires surnomment le « nouveau Messie qui veut sauver Nice » : « La République, ce n'est pas un gouvernement, c'est un état des mœurs. C'est l'humanité tout entière, marchant à la conquête de plus de liberté, de plus de justice. »

Sa plume alerte synthétise à merveille les qualités de l'homme de lettres corse, heureux bénéficiaire d'un héritage verbal d'une grande qualité, et de l'apport de la culture classique. Elle implique le lecteur dans une dynamique d'oralité, maniant habilement l'anecdote dialoguée ou théâtralisée, le souvenir personnel qui touche, le rire en coin du villageois et la pique matoise qui fait mouche. Son ironie reste courtoise et assez respectueuse des individus, et cette distanciation élégante provoque la brutalité des ripostes, rendues difficiles au coup par coup.

Corse certes, « jusqu'aux moelles, malgré une incrédulité raisonnée et voulue, gardant ce mysticisme particulier à sa race », mais loin de l'autosatisfaction et de l'admiration béate de l'île et de ses habitants, Philippe Renucoli conserve une certaine distance critique et gentiment moqueuse. Il ne semble sacraliser ni la terre ni ses héros, contrairement à certains de ses compatriotes. Peu lié au clan gavaniste, malgré la proximité de Lumio avec la Catagniccia, et donc détaché d'un bonapartisme pour lui démodé, il se démarque d'emblée du clan républicain d'Emmanuel Arène, député, puis sénateur de la Corse de 1881 à 1908. Celui-ci « régna », rappelle-t-il, « sur la verte Cyrnos », et, en montrant l'habileté du « Roi de l'Île » à utiliser toutes les influences, fussent celles des « bandits de Sartène », les Bellacoscia, pas tant dangereux, cependant, que ceux de Pégomas, il met en cause le clanisme des « Arénistes ». Encore cette référence, faisant d'une pierre deux coups, permet-elle un coup d'épingle au préfet « de carton-pâte » des Alpes-Maritimes, André de Joly, « simple mannequin à décorations, qui pourtant sut faire preuve de poigne lors d'une grève ouvrière à Châlons-sur-Saône », laissant impunie par pusillanimité l'audace criminelle d'individus autrement dangereux. Juge-suppléant en son temps à Calvi, Philippe Renucoli évoque l'énergie du Procureur de la République et des gendarmes qui y firent tomber en une semaine un bandit redoutable dans une embuscade mortelle.<sup>4</sup>

A l'occasion du vol de l'aviateur Bague le 15 mars 1911 reliant Nice à la Corse, - car *la Dépêche* fait partager à ses lecteurs sa passion pour l'aviation et les pionniers d'un sport de l'extrême qui nécessite les qualités de « l'aigle et du carnassier », complémentarité qu'apprécie particulièrement notre journaliste - , il prête à l'aventureux jeune homme les remarques suivantes : « Ah les Corses ! Sont-ils chauds, et enthousiastes, et panachards ! Si je les avais écoutés, je me serais établi là-bas : on me laissait entrevoir d'engageantes perspectives, des chasses mirobolantes, ... un siège de député ! »

Il déplore l'exode qui dépeuple l'île enchantée, faisant préférer à ses habitants la garde de prisonniers, même à Cayenne, à celle des chèvres, et l'engagement dans l'armée ou l'emploi dans les Postes à l'exploitation de propriétés pourtant admirablement situées. Aussi

---

<sup>3</sup> *La Dépêche de Nice*, 1<sup>er</sup> octobre 1910, 12 août 1911, 12 mars 1912. Max Régis, ancien maire d'Alger, essaya de lancer ce nouveau quotidien contre Honoré Sauvan, avec le concours de l'éditorialiste Henry Hardy-Polday, vétéran de la guerre de 1870 et figure emblématique et caustique de la presse républicaine et nationaliste niçoise, avec son journal *le Rabelais*, sur le thème : « Niçois d'origine, Niçois d'adoption, tous Niçois de cœur ! »

<sup>4</sup> *La Dépêche de Nice*, 31 août, 27 septembre 1910. Il était de bon ton dans une partie de la presse niçoise de ridiculiser le représentant de l'Etat, témoin cette épigramme du *Phare du Littoral* du 31 octobre 1911 : « Lorsque je vois passer dans Son automobile à cocarde Monsieur le Préfet en grand uniforme, constellé de plaques, de médailles, de croix, la moustache fièrement retroussée, lorsque je passe devant cette vitrine où un photographe expose le portrait excellent et grandeur nature de ce superbe fonctionnaire, je blâme vraiment les Niçois qui ne sentent pas leur bonheur. Ils ont le préfet le plus décoré de France et ils se plaignent. Ce n'est pas sérieux ! »

participe-t-il avec élan au deuil qui étreint « les mamans sanglotantes, qui s'arrachent les cheveux à pleines mains et se labourent la face avec les ongles », lors de la mort « en service commandé » des marins du navire de transport « Général Chanzy », la plupart d'origine insulaire.<sup>5</sup>

Ainsi *la Dépêche de Nice*, contrairement à *Nice littéraire*, que dirige Jean de Peretti della Rocca, n'a rien d'un chantre lyrique ou d'un porte-parole de la communauté corse, ce qui rend d'autant plus étonnante la campagne anti-corse qui suivra.

Le quotidien ne cherche pas particulièrement à distinguer les Corses des autres citoyens, mais semble plutôt s'investir d'une mission en faveur des républicains réformistes, considérant le département des Alpes-Maritimes comme un espace politique à convertir sinon à conquérir, comme certains confrères de presse dans la vague qui suivit les lois de liberté de 1881, *l'Impartial*, ou *le Rabelais*. Sa rédaction, à l'affût de toute l'actualité, ne manque pas une occasion d'attaquer le personnel politique du département. Critiquant l'absence de convictions et les « larmes de crocodile » de Flaminius Raiberti, qui n'hésite pas à faire appel à la sentimentalité de l'électorat, « débutant par le socialisme, tournant au radicalisme, puis versant dans le socialisme », Philippe Renucoli l'accuse de vouloir à tout prix se maintenir comme député, même si le dédoublement de Nice en deux circonscriptions l'oblige à soutenir la candidature d'Honoré Sauvan<sup>6</sup>.

En toutes circonstances, Dominique Durandy bénéficie, lui, de l'indulgence amusée du persifleur, qui le qualifie de « personnalité à l'intelligence cultivée, au caractère aimable ». Avec « son allure sautillante et dégingandée, ses grands bras qui rappellent des ailes de moulin, sa figure noire où pétillent des yeux pleins de malice », et le compare à un merle corse, prudent et mobile dans l'enchevêtrement du maquis politique niçois. Pour lui, il évoque la chèvre de Monsieur Seguin, attachée, hélas, au piquet de la politique. Le fait de s'être présenté aux élections contre Honoré Sauvan en 1904 lui vaut sans doute la sympathie qui manque à Alfred Donadei, élu heureux de l'arrondissement de Puget-Théniers contre Raphaël Bischoffsheim avec l'appui du maire en place, et représentant d'une certaine forme de capitalisme local, acquéreur du *Petit Niçois* le 1<sup>er</sup> mars 1909, « le talent qui cède la place à l'affairisme »<sup>7</sup>

En effet, *la Dépêche* reproche au maire de Nice et à la « camorra » qui l'entoure le gaspillage des fonds municipaux et l'incurie qui privilégie injustement les beaux quartiers, au détriment de l'hygiène et de la voirie de la vieille ville et des quartiers populaires de Riquier

---

<sup>5</sup> *La Dépêche de Nice*, 14 août 1909, 13 février 1910.

<sup>6</sup> *La Dépêche de Nice*, 7 avril 1910. Le baron Flaminius Raiberti, né en 1862, fit une carrière politique souple, brillante et modérée. Député de Nice de 1890 à 1922, puis sénateur jusqu'à sa mort en 1929, et, entre temps, président du Conseil général, ministre de la Guerre, puis de la Marine, de 1920 à 1924, il ne perdit jamais de vue l'intérêt de son département et rien n'entacha sa réputation d'austérité. *La Dépêche* l'accuse pourtant d'avoir partie liée avec la « camorra », c'est-à-dire le clan de la municipalité. En effet, il était proche de Honoré Sauvan (1860-1922), maire de Nice entre 1896 et 1912, puis de nouveau entre 1919 et sa mort, dont *la Dépêche de Nice* critiqua la gestion douteuse en formant le « comité antimunicipal ».

(*Dictionnaire historique et biographique du Comté de Nice*, sous la direction de Ralph Schor, Encyclopaedia niçensis, volume IV, Serre Editeur, 2002)

<sup>7</sup> *La Dépêche de Nice*, 1<sup>er</sup> mars 1909, 12 mars 1911. Fils de Joseph Durandy, ingénieur de la ville de Nice, dont les grands travaux accompagnèrent la politique d'aménagement de la municipalité d'Alfred Borriglione, Dominique Durandy (1868-1922), jeune avocat, homme de lettres brillant, « sportsman » original, épousa l'une des filles du maire de Nice (de 1878 à 1886), et en hérita la direction du *Petit Niçois* où il écrivit sous le nom de Paul Declaus de 1893 à 1910, avant d'exercer dans d'autres publications son réel talent de chantre de sa région. Parallèlement il siégeait au Conseil général comme représentant d'Utelle (1898-1902), puis de Villefranche (1902-1920). Les succès d'Alfred Donadei coïncidèrent avec les morts d'Alfred Borriglione en 1902 et de Raphaël Bischoffsheim en 1906. Plus contesté, Alfred Donadei, conseiller général du canton de Villars, puis député de l'arrondissement de Puget-Théniers de 1906 à 1914, écarté de toute carrière municipale niçoise par ses affaires immobilières, réussit à être élu sénateur en 1929. (Voir *dictionnaire historique et biographique*, ouvrage cité, et *le Cyrano*, novembre 1906).

et de Saint-Roch, travaux normalement effectués par une magistrature édilitaire honnête, ainsi que le retard apporté à la construction de la ligne Nice-Coni. A cette équipe nuisible, la *Dépêche* oppose des « candidatures de protestation et de réparation », comme celle de Claudius Boyer, un « vieux Niçois qui a su concilier en son cœur deux amours, celui de l'ancienne et de la nouvelle patrie : la mère de sang et la mère adoptive », battu hélas par la « fraude électorale des morts et des absents »<sup>8</sup>.

Le succès électoral de Baptistin Caillet, bête noire de Philippe Renucoli, comme représentant de la circonscription de Nice-Est au Conseil général, exaspère les rancoeurs de la *Dépêche* qui multiplie les commentaires désobligeants. *Le Phare du Littoral* publie le 20 septembre 1910 un article de M. de Sainte Marie, « publiciste à Nice », accusant le directeur de *la Dépêche*, sous le titre « Un diffamateur professionnel », d'être « un pantin complaisant, le plus méprisable jamais rencontré. Cet individu n'a rien d'un journaliste, aucun souci de la vérité, aucun désir d'une enquête impartiale... Girardin disait : une idée par jour. Renucoli traduit : une ignominie par jour. »

Le 23 septembre, accusé de chantage, de lâcheté, - car il aurait changé de trottoir pour éviter un face-à-face avec Caillet – et même de proxénétisme, Renucoli, que des amis invitent à prendre un bock au Café Pomel, place Masséna, ne résiste pas à la tentation d'asséner un coup de canne à son ennemi. Dans l'algarade, un coup de feu est tiré, le journaliste arrêté et mis en prison où il purgera trois mois de détention préventive, avant le jugement du 5 décembre 1910. Son journal, bien sûr, le défend ardemment, mettant en avant ses qualités, son honnêteté, sa réserve naturelle, sa capacité de réflexion, et ce qu'il doit à son appartenance à la Corse : « les Corses, on les aime pour toujours si on les connaît bien. On ne les voit, trop souvent, que déformés par une discipline aveugle. On ne s'aperçoit pas qu'ils mettent au service d'un devoir pour lequel on les paie avec des salaires de famine cette ténacité qui est le fond de leur nature. Une telle qualité peut créer de l'héroïsme, elle peut créer de la dureté si elle n'est pas conduite par une intelligence. Ah ! si la France avait fait son devoir vis-à-vis de cette race ! Elle ne serait pas sur tous les chemins du monde. Partout ils ont l'air d'être en exil. Aussi bien, est-ce l'explication de cette solidarité que des imbéciles critiquent et que j'admire en leur disant : faites-en autant ! »

Entouré donc de la solidarité de ses amis et de nombreux Corses de Nice, « une grande famille », innocenté par des témoignages favorables, Philippe Renucoli, dont le jury estime qu'il a été poussé à bout, est libéré. Il recourt à une procédure d'appel et, en attendant, reprend ses activités journalistiques.

Les attaques de *la Dépêche* contre Baptistin Caillet reposent bien sur une réalité car le 5 mars 1911 celui-ci est arrêté. Prévenu de corruption électorale, il est condamné le 22 juin et son élection invalidée. Le 23 juillet 1911 le nouveau vote voit le succès d'Alexandre Médecin, ancien bâtonnier, conseiller municipal de Villefranche, et démissionnaire de la municipalité niçoise depuis 1890, ce qui le lave de tout soupçon de collusion avec la « camorra » tant critiquée, dans la circonscription de Nice – Est. Mais l'élu meurt le 25 août. Aux obsèques Philippe Renucoli tient l'un des cordons du poêle, montrant par là qu'il se pose en quelque sorte en successeur de cet homme intègre. Celui-ci, le lendemain de son succès, avait d'ailleurs remercié *la Dépêche* et son rédacteur en chef en ces termes : « Honneur au journal *La Dépêche* et à son rédacteur en chef, M. Renucoli, qui a défendu avec tant de talent et de courage la cause de sa ville d'adoption. »

---

<sup>8</sup> *La Dépêche de Nice*, 19 juillet 1910, 27 septembre 1910.

## • L'affrontement entre Philippe Renucoli et Léon Garibaldi (octobre 1911)

La succession d'Alexandre Médecin au Conseil général est ouverte, et la période qui précède les élections va se dérouler dans un climat d'une grande violence. L'affrontement de Philippe Renucoli avec Léon Garibaldi, directeur – rédacteur en chef de *l'Eclaireur*, est depuis des mois une rivalité d'hommes de presse, une succession d'escarmouches à la plume entre leurs deux quotidiens, *l'Eclaireur* et *la Dépêche*.

Dans une attaque frontale, sous le titre « Un homme que j'envie », Philippe Renucoli avait exprimé l'idée que le directeur de *l'Eclaireur*, par l'entremise de son glorieux aïeul le grand Giuseppe Garibaldi, s'est procuré des « intelligences là-haut ». Cela lui permet d'afficher « de grandes idées dans de grandes circonstances », et, ironise-t-il, de « prévoir le passé ». Ainsi tente-t-il de minimiser jusqu'au ridicule les aptitudes du journaliste : « Au moindre événement, on se demandait avec anxiété : qu'écrira M. Léon Garibaldi ? Olympien et sombre, il laissait à peine tomber, de sa bouche auguste, de rares paroles, ou de sa plume fatiguée, de laconiques aphorismes, et les fonctionnaires de la Mairie et de la Préfecture s'inclinaient, et les établissements de jeux tremblaient, et la foule admirait ! »

A partir de 1908 il n'est pas de semaine sans que le directeur de *la Dépêche* ne prenne à partie le journal *L'Eclaireur*. Fustigeant son influence occulte, et même son ingérence au cœur des affaires de la ville, il le considère comme le « dompteur de la municipalité », et lui reproche d'avoir fait tomber en 1886 le maire Alfred Borriiglione, seul magistrat d'envergure à ce jour, concepteur d'un plan régulateur, d'embellissements, et d'intéressants projets urbains.<sup>9</sup> Ce thème permet à *la Dépêche* de critiquer l'action édilitaire sous un angle nouveau : la ville s'est développée au petit bonheur et cette croissance porte la marque de la malhonnêteté de l'équipe municipale et de son inspirateur *l'Eclaireur*, qui d'après Philippe Renucoli porte la marque de l'étranger. Le nouveau plan d'aménagement proposé par l'architecte Robert de Souza ne tient pas compte du passé de Nice dont il veut, à la manière des reconstructeurs de San Francisco, à la suite du tremblement de terre qui la dévasta, faire table rase. Cette vue irréaliste d'un Nice nouveau nécessiterait par ailleurs des fonds que la municipalité n'a pas en caisse car elle les a, hélas, employés à bien d'autres objectifs plus ou moins avouables ! En effet les membres de la municipalité sont « les créatures de *l'Eclaireur* ». « Ils ont pactisé avec M. Sauvan, ont mis cette ville en coupe réglée : l'argent, les faveurs, les places, les décorations, tout ce qui profite et qui rapporte, ils l'ont pris pour eux. *L'Eclaireur* a fait régner, sur ce pays, une sorte de terreur. »

Tout en se posant en rival de Léon Garibaldi dans les domaines du journalisme et du sens civique, Philippe Renucoli éprouve pour l'homme une antipathie mêlée d'admiration. Fasciné par l'escrime qu'il déclare pratiquer par hygiène corporelle, il a souvent consacré une partie de la première page de son journal à ce noble art qu'il met en parallèle avec l'aviation, et « qui donne à l'esprit la vivacité, l'à-propos, à l'âme la combativité, le courage, l'assurance ».

---

<sup>9</sup> *La Dépêche de Nice*, 14 janvier 1908, 17 mai 1911, 8 août 1911. En fait Léon Garibaldi n'était pas de la famille de Giuseppe Garibaldi. Il s'agit simplement d'une homonymie qui a probablement accusé l'antipathie de Philippe Renucoli pour le directeur d'un grand journal, entouré et même protégé par de nombreux collaborateurs, quand lui est sans doute l'homme orchestre de *la Dépêche*. Le nom du grand Garibaldi est lié dans son esprit au courant séparatiste et aux « menées de l'étranger » à Nice. On verra plus loin qu'il soupçonne « une poignée de Genevois » de détenir le journal, et, partant, la mairie.

L'usage du duel, preuve de virilité et de courage, semble devenir une habitude dans les milieux politiques et journalistiques de la fin de la Belle Époque et dans l'entourage immédiat de Philippe Renucoli. Le 9 juillet 1909 Charles Bos a en effet giflé le député futur ministre Joseph Caillaux qui commente, après avoir levé sa canne : « Frappé par vous, cela ne compte pas ! »

Le duel s'impose à Charles Bos ainsi taxé de lâcheté. Le pistolet est choisi par l'offensé. Charles Bos, alors en villégiature à Cabourg, se rend au Polygone de Vincennes coiffé d'un canotier de paille blanche. Cette élégance désinvolte fait partie du jeu. Personne n'est atteint, mais la réconciliation est refusée.

Il affirme que l'intelligence et l'audace peuvent suppléer à la technique, qu'il appelle le « mécanisme ».

L'escrime se porte bien à Nice et à Monaco dans le milieu militaire, mondain, et littéraire, où se pratiquent à toute occasion des assauts d'armes ou « exhibitions », parfois entrecoupés de danses ou de musique. L'escrime fait partie de ces sports nobles qui permettent à l'occasion de défendre un honneur menacé et les duels sont fréquents, la pratique du « jury d'honneur » visant à éviter les duels par la négociation est farouchement discutée et refusée par les plus ardents. La plus notoire des salles d'armes a été celle d'Albert Gauthier, beau-frère du préfet Lagrange de Langres. C'est encore une personnalité liée au milieu politique et mondain niçois, Gabriel Le Tainturier – Fradin, un temps chef de cabinet du préfet, qui est devenu par ses performances sportives et ses écrits une sorte de spécialiste des duels dont Nice ne cesse d'être le théâtre durant la « saison ».<sup>10</sup> En ces années de nationalisme ardent, l'affrontement corporel sportif peut se confondre avec une préparation patriotique à des lendemains plus guerriers. Or Léon Garibaldi se trouve être un duelliste fougueux et efficace, et le héros de mainte exhibition.

Philippe Renucoli est jeune et bouillant, il aime visiblement l'action et l'audace. A quarante-deux ans, jeune marié et père d'un petit Pierre, il veut sans doute, par le biais d'un succès dans un sport où il fait montre du zèle d'un néophyte, favoriser son insertion dans le milieu mondain et journalistique niçois, et tenter une entrée en politique. Aussi se sert-il de *la Dépêche* pour provoquer à l'envi le rival qu'il s'est choisi.

Un entrefilet paru dans son journal rend responsable le directeur de *l'Eclaireur* de la condamnation à un mois de prison d'une femme du peuple pour injures et violences. Elle l'aurait en effet agressé sur la Place Masséna. Le compte-rendu est bien dans l'esprit de *la Dépêche* qui met, autant que faire se peut, l'accent sur les classes sociales défavorisées. Léon Barbe, rédacteur à *l'Eclaireur*, habile escrimeur lui-même, se dit prêt à assumer le duel, bien qu'il ne soit pas responsable de l'article, signé « A. ». Il semble que, connaissant la pratique que Léon Garibaldi a de l'épée, Philippe Renucoli ne rêve que d'en découdre avec cet adversaire digne de son ambition sportive. Il pense que son élan et la pureté de son inspiration politique lui donneront la victoire. Si les articles de *l'Eclaireur* qui mettent en cause ses convictions et son honneur portent d'autres signatures, peu importe, le directeur du journal en est le seul responsable. Aussi refuse-t-il le 11 octobre toute réparation à Georges Maurevert et Edouard Bertagna, tous deux de *l'Eclaireur*, venus en témoins de Léon Barbe. Il veut bien rencontrer le lendemain le directeur du journal lui-même, assisté de M. Duquet et du commandant Legros, tandis que lui-même a pour témoins M.M. Jean Hess et Claude Dalsème, journalistes.

Le 12 octobre 1911, les deux rivaux s'affrontent sur le pré. Laissons d'abord la parole au correspondant à Nice du *Petit Journal*, qui n'est autre que Léon Garibaldi, l'un des deux protagonistes. « M. Philippe Renucoli, directeur de *la Dépêche* de Nice, avait attaqué, à diverses reprises, dans son journal, M. Léon Garibaldi, directeur de *l'Eclaireur* de Nice. M. Garibaldi, l'une des personnalités niçoises en vue, et qui jouit de la considération générale, n'avait jamais relevé ces attaques. Or, ces jours derniers, M. Renucoli attaquait, à propos d'un incident futile, un rédacteur de *l'Eclaireur* qui, se jugeant offensé, envoya ses témoins à M. Renucoli. Celui-ci, par la voie de son journal, répondit qu'il acceptait la rencontre, mais qu'il

---

<sup>10</sup> *La Dépêche de Nice*, 18 mars 1910. Lié à la famille d'Alfred Borriglione, - son frère Jules a épousé l'une des filles du maire de Nice -, Gabriel Le Tainturier – Fradin, chef de cabinet du préfet des Alpes-Maritimes, devenu en 1909 préfet de l'Yonne, réside l'été à Sospel où il a acquis une propriété voisine de celle de l'homme politique. Ecrivain amateur et auteur de romans sous le pseudonyme de Gabriel d'Arcy, Gabriel Le Tainturier-Fradin publie successivement « Le duel » en 1890, « Le duel à travers les âges » en 1892, « Le duel moderne », en 1901, « Les jeux d'épée », en 1905, à l'Imprimerie Ventre, à Nice. Pionnier de l'introduction de l'éducation physique et sportive à l'école, il préside aussi plusieurs sociétés de gymnastique. Voir aussi Suzanne Cervera, *La belle époque de la presse mondaine*, Alandis Editions, Nice, 2002



préférerait trouver sur le terrain le « fuyard Léon Garibaldi ». Ce dernier cette fois releva l'injure. Il constitua ses témoins et une rencontre à l'épée fut décidée pour l'après-midi d'hier. Elle a eu lieu à trois heures, dans le quartier de la Mantega, dans une villa. A la première reprise, M. Garibaldi a été légèrement éraflé au bras droit. A la deuxième reprise, M. Garibaldi a marché sur son adversaire en tirant deux fois le fer en quarte et il l'a touché en pleine poitrine. Le coup a été si violent que l'épée s'est brisée contre le sternum et que M. Renucoli a été renversé. L'extrémité de l'arme est restée dans la plaie. L'état de ce dernier est très grave. D'après le médecin qui le soigne, le sternum, le foie, le péricarde et la pointe du cœur sont intéressés par la blessure et une issue fatale est à redouter. Le fragment de lame brisée a été extrait de la plaie, il est long de sept centimètres et demi. M. Renucoli est soigné dans une clinique. »

*Le Phare du Littoral* et *La Chronique des villes d'eaux*, dans leur numéro du 14 octobre 1911, relatent aussi l'incident, précisant davantage les circonstances, notamment sous la plume de Georges Avrecourt, directeur de *la Chronique*, qui a assisté au duel dans le jardin de la villa « La Roze ». Les témoins ont retardé l'assaut jusqu'à quatre heures moins le quart tant l'éclat du soleil était éblouissant. « L'arme choisie est l'épée de combat. Les conditions de la rencontre sont les suivantes : chemise molle de soie acceptée ; chaussures de ville ; gants de ville à volonté, bretelles sans armatures métalliques. Les adversaires sont autorisés à garder leur coiffure. Les corps à corps sont interdits. Les adversaires se serviront de leurs armes, à condition qu'elles soient réglementaires, c'est-à-dire qu'elles aient les dimensions suivantes : Longueur de lame 0,88 m. ; largeur de fusée 0,23 m ; largeur de la coquille 0,13 m »

Philippe Renucoli, en gilet de flanelle, est fortement assis sur ses jambes. Léon Garibaldi tient la pointe un peu basse.

« M. Garibaldi avance, dérobant le fer aux prises de M. Renucoli qui dégage et pique aux avancées en rompant. Bien que légèrement touché à l'avant-bras, M. Garibaldi montre une indéniable supériorité qui laisse présager une issue fatale pour son adversaire, d'autant qu'il tire à la poitrine. Les dégagements de M. Renucoli deviennent de plus en plus larges, tandis que M. Garibaldi, par un dégagement en sixte, atteint son adversaire. Celui-ci, dont le pied a glissé sur une touffe d'herbe, tombe en arrière. Une large tache de sang macule le linge, juste à la hauteur du creux de l'estomac. L'épée a frappé sur une côte si violemment que la pointe s'est brisée et que plusieurs centimètres sont restés dans la blessure ».

Celle-ci met fin au combat. Georges d'Avrecourt pense que les deux adversaires ont fait preuve d'un très grand courage, mais que la supériorité de Léon Garibaldi, du fait de sa connaissance des armes et de l'emplacement favorable, quoique tiré au sort, de sa position, en haut d'une déclivité, était trop évidente. Visant au corps, il a fait preuve d'une attitude peu chevaleresque.

Les médecins assistants, le docteur Grinda pour Léon Garibaldi, et le docteur Rosso pour Philippe Renucoli, firent alors leur devoir en assurant au blessé les premiers soins.

### • Une candidature contestée par une flambée de chauvinisme (novembre-décembre 1911)

Dès le 16 octobre 1911, *la Dépêche* annonce de façon éclatante et vengeresse la candidature de Philippe Renucoli aux élections cantonales pour Nice – Est, sous l'étiquette de « Candidat de Discipline Antimunicipale » et, les jours suivants, publie de nombreux témoignages et articles favorables au « magistrat intègre, travailleur, persuasif, homme franc, loyal, dévoué, généreux. »

Edmond Berthier, éditorialiste du journal, détaille les idées du candidat sur l'avenir de Nice. Contrairement à ce qu'a été l'équipe de Honoré Sauvan, ce « Napoléon » - c'est le second prénom du maire ! – au petit pied, la tradition doit être reprise de mettre à la tête d'une

administration des hommes d'ordre et de prévoyance. La fortune de Nice, due à la merveilleuse disposition des éléments naturels plutôt qu'à la responsabilité des hommes, a profité à une minorité. Le reste de la population est aujourd'hui obligé de se nourrir une année entière sur des gains qui n'ont pour base qu'une courte saison. Il faut maintenant que la prospérité de Nice se fonde sur d'autres ressources.

Le 22 octobre, *l'Eclaireur* semble lui aussi abandonner l'équipe de Honoré Sauvan et annonce que le docteur Gasiglia démissionne du Conseil municipal où il siège depuis 1890, sans doute pour se démarquer d'agissements malhonnêtes. *Le Phare du Littoral*, le 25 octobre, sous la plume de m. de Sainte Marie, rédacteur en chef, ne cache pas ses préférences, considérant la présence de M. Renucoli comme inopportune et mal qualifiée pour produire l'entente souhaitée entre les « antisauvanistes ». Il rappelle son hostilité à « La Lutte sociale », organe socialiste, autre soutien de l'avocat.

*L'Eclaireur* présente avec bienveillance la candidature du docteur Théodore Gasiglia,<sup>11</sup> « né dans le canton où sa famille a toujours habité », dont les déclarations, franches, nettes, faites dans la salle du Politeama, « placent le débat sur le terrain de la moralité, de l'ordre et des vieilles traditions ».

Le lendemain le portrait du candidat, « dont on sait qui il est et d'où il est » se précise : médecin – chef de la maternité de l'hôpital Saint-Roch et de l'hospice Pauliani, l'un des premiers à avoir fondé l'Academia Nissarda, poète au demeurant en nissart et en français, il veut faire triompher « la raison et la sagesse sur l'injure et la violence ».

En face de ce candidat de bon niçois à l'image locale parfaite, un Corse, « non pas un Corse habitant Nice depuis de nombreuses années, ayant gagné les sympathies locales et ses galons de citoyen, mais un Corse implanté de la veille, que les hasards de l'existence ont conduit ici. Pour lui, cette élection est une affaire. »

Et Léon Barbe<sup>12</sup> qui signe cet article, d'énumérer tous les services que pourra rendre le candidat Gasiglia lorsqu'il sera au Conseil général, conviant les électeurs à barrer la route à quelqu'un « qui ne pourra défendre leurs intérêts puisqu'il ne sait pas les comprendre ».

Les jours suivants, et sous la même plume, le portrait du rival « étranger » se précise. Il apporte en gage la campagne de dénigrement, de violence et de brutalité qu'il a entreprise lorsqu'il débarqua à Nice dont il ne connaissait que la réputation de beauté, de luxe et de prospérité. Libre à lui d'aller exercer son activité dévorante en Corse, où elle trouvera amplement à s'employer. D'ailleurs son caractère ne s'adaptera jamais au caractère niçois. A partir du 30 octobre, la campagne électorale de *l'Eclaireur* prend un tour plus nettement anticorse : « Vous comptez certainement 26 neveux, 48 petits-neveux, 90 arrière-petits-neveux, et une bonne centaine de cousins, total 225. Vous avez pour eux l'affection et je ne vous en blâme pas. C'est bien beau l'esprit de famille, mais pour vous c'est le gros bateau. J'ai lu votre programme bouillabaisse. Envoyez-nous des langoustes. »

Léon Barbe est relayé par « Un vieil électeur niçois » dont la lettre, publiée dans *l'Eclaireur* du 31 octobre, se termine ainsi : « Ses compatriotes l'attendent, le désirent. Qu'il prenne le bateau ! »

---

<sup>11</sup> Théodore Gasiglia (1865-1941), d'une vieille famille d'Aspremont, était déjà fils de médecin

<sup>12</sup> Léon Barbe, fils d'un ancien maire de Cannes, banquier et membre actif de la Société des Lettres, Sciences, et Arts des Alpes-Maritimes, rédacteur à *l'Eclaireur*, était partie prenante de la vie niçoise, par le salon et les matinées artistiques que son épouse tenait à leur domicile, avenue de la Gare, du moins avant le décès de leur fils en 1903, et sa participation à l'organisation ou à la réhabilitation de festivités traditionnelles, comme le Carnaval ou le Festin des Cougourdons à Cimiez. Son rôle actif dans une polémique d'un aussi bas niveau est étonnante et s'explique peut-être par des raisons personnelles. Correspondant à Nice du *Progrès de Lyon*, du *Matin*, et du *New Frei Press*, de Vienne, il fut tué dans un mystérieux accident de chasse en janvier 1914. *Nice artistique et industriel*, 20 novembre 1882, *Bulletin de la Société des Lettres, Sciences, Arts des Alpes-Maritimes*, tome VI, *Nice littérature*, 11 mars 1897, *le Cyrano*, 22 mai 1903, *L'Hiver au soleil*, janvier 1914

Jusque là, le rival du docteur Gasiglia n'est jamais désigné nommément, et les allusions qui en sont faites le présentent comme une quantité négligeable. Le 1<sup>er</sup> novembre, Léon Barbe brosse une biographie des candidats de la liste Renucoli, qui n'a pas réussi à obtenir le patronage des fils d'Alexandre Médecin, et où l'on trouve, entre autres, Louis Maffert<sup>13</sup>, un prêtre défroqué, « abandonnant les ordres pour le désordre », anarchiste qui écrit sous le pseudonyme de Claude Henrys.

En tant que tête de liste, Philippe Renucoli est en butte à une sorte d'acharnement haineux : « Philippe Renucoli, ancien conseiller général, ancien substitut, veut sauver Nice et les Niçois de la ruine. D'où vient-il ? Qui est-il ? Il est originaire de l'arrondissement le plus pauvre, le plus misérable de la Corse, celui de Sartène. Ses malheureux compatriotes sont en proie à la misère, son pays privé de moyens de communication attend avec impatience le Messie qui viendra secouer l'apathie des pouvoirs publics, arrêter l'exode de ses enfants, que la terre ne nourrit plus, vers le Continent. C'est un homme qui veut imposer ses volontés aux Niçois ! C'est cet homme qui, soutenu par tous les Corses qui se sont abattus sur notre ville pour accaparer les meilleurs emplois, a formé le dessein de s'emparer de la mairie de Nice pour y caser ses créatures ! Et les Niçois permettraient cette honte ? Cette déchéance ? Et il ne se trouvera personne pour lui crier que Nice en pleine prospérité n'a pas besoin d'être sauvée ! Il ne se trouvera personne pour lui crier d'aller sauver ses malheureux compatriotes dont la misère est lamentable ! »

Or Philippe Renucoli n'est pas originaire de l'arrondissement de Sartène, au sud de la Corse, fief électoral des « Arénistes », mais de la Balagne, au nord-ouest, un autre monde, pour qui connaît la Corse. La malveillance de Léon Barbe se double donc de l'ignorance qui marque souvent les détracteurs de la grande île. Son aigreur est probablement stimulée par le surnom, « l'homme des cougourdons », dont l'a affublé le directeur de la *Dépêche*, alors qu'il s'efforce de ressusciter les traditions niçoises.

Le lendemain, 1<sup>er</sup> novembre, *la Dépêche* contre-attaque : *l'Eclaireur*, fut fondé en 1883 par « un groupe de Genevois, qui comprennent qu'on peut gagner de l'argent en servant les partis politiques, et présentent l'amour des Niçois pour la vieille cité de Catherine Ségurane, de Masséna, de Blanqui et de Garibaldi, comme un odieux sentiment de séparatisme. *L'Eclaireur* est aujourd'hui antifrçais par intérêt. »

*L'Eclaireur* publie dans le courrier du 2 novembre une lettre de Jean Santiaggi, président du « Comité des Intérêts corses à Nice ». Très modéré, celui-ci relève pourtant le caractère déplaisant pour tous les insulaires de la polémique entretenue par le journal.

« On nous reproche notre esprit de solidarité. Le reproche n'est pas sérieux, et, en tout cas, il nous honore. Nous aimons à nous rendre service réciproquement, et le fait seul d'être né en Corse constitue, pour tout inconnu qui se présente à nous, la meilleure des recommandations. Ceci est notre caractéristique. J'en suis fier. Nous sommes à Nice un certain nombre de Corses, travailleurs consciencieux et tranquilles. Nous ne demandons qu'à vivre à l'égal de chacun, et, jusqu'à présent, je le reconnais volontiers, partout il nous fut réservé bon accueil. »

En contre-partie, des entrefilets, ou des extraits de courrier comme toujours mystérieusement anonymes évoquent « l'orgueilleux Messie qui veut sauver Nice comme il voulut sauver l'Auvergne » et son confrère Sainte-Marie du *Phare et du Littoral* n'est pas en reste : « M. Renucoli n'est à Nice que depuis peu d'années, et c'est de sa part un véritable

---

<sup>13</sup> Louis Maffert écrit alors dans la *Lutte sociale*, et le *Droit du Peuple*, journal socialiste qui porte au bandeau l'inscription : « L'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes ». Frédéric de Stackelberg, baron balte devenu socialiste, établi définitivement à Nice en 1907 où il prend la nationalité française, avait précédemment fondé *le Réveil des Travailleurs* en 1887. (*Dictionnaire historique et biographique du Comté de Nice*, ouv. cit.) Louis Maffert fustige la débauche des riches, et l'exploitation de la misère et de l'ignorance populaires lors des festivités niçoises.

manque de tact que de briguer un mandat électif. Né moi-même hors de ce beau pays, je suis mieux placé que quiconque pour sentir ce qu'il y a d'indiscret et d'offensant à dire aux Niçois : « Vous êtes incapables de vous gouverner vous-mêmes. Il faut que ce soit moi, un étranger, qui me nomme votre commandant. Il est d'ailleurs permis de dire que M. Renucoli est un homme de violence, incapable de maîtriser ses emportements, incapable, donc de sentir qu'il dépasse souvent les limites que lui marquerait le souci d'être juste. ».

Et d'ajouter : « Que serait-il arrivé si le docteur Gasiglia avait eu l'idée de se présenter au Conseil général de la Corse, Ah ! Il n'aurait pas fait une campagne électorale de longue durée, on l'aurait obligé à prendre le premier bateau. Or son concurrent est arrivé à Nice par le dernier bateau ; venu à Nice avec une valise, il reste avec sa valise à la main, car demain il partira vers d'autres pays ! »

Or il se trouve justement qu'un Niçois, Joseph Giordan<sup>14</sup>, se présente à Sartène aux élections législatives partielles qui visent à remplacer le député Balesi, décédé six semaines auparavant. Fondateur et directeur de compagnies d'assurances, fixé en Corse depuis quelques mois seulement, partiellement propriétaire de la *Dépêche de Nice*, mais aussi de *L'Eclaireur*, Joseph Giordan a été abondamment brocardé par la *Chronique des Villes d'eaux et des Stations françaises* qui l'a baptisé de « nouveau Bischoffsheim, Crésus ressuscité ». Les péripéties des succès électoraux et des invalidations de Raphaël Bischoffsheim à Nice et Puget-Théniers, violemment attaqué par la presse locale malgré sa générosité et la construction de l'Observatoire de Mont Vinaigrier, s'étaient terminées par sa mort en 1906. *La Dépêche* ne manque pas cette occasion de fustiger la « mauvaise foi » de *L'Eclaireur* et le met au défi de sortir un seul journal corse qui reproche à Joseph Giordan, sa qualité de Niçois, citant l'« Union républicaine d'Ajaccio » : « Nous sommes français avant tout et nous sommes sûrs qu'à Sartène tous les Républicains feront bloc sur le nom de M. Giordan qui est un bon Niçois et un bon Français ! »

*La Dépêche* rappelle alors l'envoi au Sénat par la Corse de M.M. Hébrard, directeur du *Temps*, d'Arthur Ranc, républicain bon teint, opposant du Second Empire avant de l'être au Boulangisme, sénateur de la Corse depuis 1903, et d'Emile Combes, promoteur de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, sans compter qu'au même moment Paul Doumer est déjà sénateur de la Corse. Tout cela prouve que non seulement les Corses ne sont pas forcément bonapartistes, mais encore qu'ils ont l'esprit ouvert et tolérant.

Dans le même numéro, *la Dépêche* rappelle que le docteur Gasiglia est le candidat des riches. Il ne monte les escaliers qui mènent aux galetas des pauvres qu'au moment des votes... Aucun ouvrier ne figure sur sa liste, et ce que le « poubelliste » Barbe reproche aux colistiers de Philippe Renucoli est justement leur rôle dans les syndicats ouvriers, en particulier à Louis Maffert qui se fit assaillir le jour de la grève des trams.

*L'Eclaireur*, depuis que la candidature du duelliste est officielle, critique violemment les promesses électorales de Philippe Renucoli, et entre autres les perspectives de liens maritimes plus étroits qui sont dans les vues de Charles Bos et de nombreux Corses établis à Nice. En effet les liaisons de Nice et de la Corse sont insuffisantes et toutes les solutions ont

---

<sup>14</sup> *La Chronique des Villes d'eaux*, 29 novembre 1910, *la Dépêche de Nice*, 3 novembre 1911. Né à Nice en 1864, Joseph Giordan, député invalidé en décembre 1911, fut définitivement élu et admis à l'Assemblée en février 1913. Battu en 1919, il fut ensuite sénateur de 1924 à 1933 et mourut en 1938. Il qualifie lui-même son action de « discrète et de longue haleine ».

Quant à Raphaël Bischoffsheim (1823-1906), riche banquier d'origine hollandaise, passionné de sciences et de philanthropie, il n'avait pu résister à la campagne de presse que *le Petit Montagnard*, d'Alfred Donadei, menait contre le journal qu'il appointait, *le Réveil de la Montagne et de Nice*, que dirigeait, au nom de l'idéal républicain, un « publiciste » corse, Jean de Peretti della Rocca.

*Dictionnaire des Parlementaires français*, sous la direction de Jean Jolly, P.U.F., 108 boulevard Saint Germain, Paris, 1962, et *Dictionnaire historique et biographique du Comté de Nice*, sous la direction de Ralph Schor, Encyclopaedia niciensis, volume IV, Serre Editeur, 2002.

été envisagées, entre autres le projet de transformer la Corse en étape obligée vers les colonies d'Afrique du Nord, mieux desservies, elles. La dérision est l'arme de Léon Barbe : « Pour les Corses il fera établir un pont tournant entre le port de Nice et l'île ! Tous les ouvriers mangeront des merles à leurs repas : des merles de Corse ! Ils auront des fruits, aussi des châtaignes, mais ces fruits seront pourris, il y aura des vers ! Les ouvriers deviendront tous propriétaires. On leur donnera des terres à défricher en Corse ! Monsieur Renucoli promet tout cela ! »

La mauvaise administration de certains services niçois est tout simplement à imputer... aux Corses. Exemple : Les tramways sont sales ! « Comment se nomme le chef du personnel de la Compagnies des tramways ? Il est du même pays que Renucoli ! »

Plusieurs campagnes de dénigrement ont déjà tenté de ridiculiser le peu de goût des Corses pour les travaux manuels. *L'Eclaireur* confirme en fait le même genre de vocation chez les Niçois directement menacés par les Corses : « Niçois, avez-vous vu un Corse maçon ? Avez-vous vu un Corse charpentier ? Avez-vous vu un Corse serrurier ? Avez-vous vu un Corse cantonnier ? Avez-vous vu un Corse ferblantier ? Non. Ils sont tous embusqués dans les maisons de jeux et dans les administrations, où ils occupent la place des Niçois. Votez pour Renucoli et vous n'aurez plus de pain à donner à vos enfants. »

*L'Eclaireur* tient à confirmer l'importance de la communauté insulaire à Nice et la puissance de la concurrence qu'elle fait à l'emploi local. Par son nombre même elle se rend intolérable et se nuit à elle-même. « Niçois, à qui appartiennent dans les douanes, l'octroi, la police, les chemins de fer, les casinos, les meilleures places ? Aux corses ! Si vous votez pour le Corse Renucoli, vous n'aurez pas le droit de lever la tête. Nice sera envahie par les insulaires. Réfléchissez ! »

*La Chronique des Villes d'eaux et des Stations françaises*, journal mondain du « High Life » créé et dirigé par Georges d'Avrecourt depuis 1905, a, on l'a vu pris une position assez objective, sous la plume de son directeur, épéiste éminent, lors du duel de Philippe Renucoli et Léon Garibaldi. Armand Vignaux, le rédacteur en chef, donne toujours à ce journal un tournure assez politique et parfois contradictoire. Les constantes en sont le regret d'un environnement local dégradé par l'incohérence de la construction et l'impuissance de l'action municipale, la critique de la principauté voisine, la sensibilité aux diverses composantes des débats d'actualité, grèves, féminisme, politique internationale.

Or le 4 novembre 1911, *la Chronique* s'implique dans le débat électoral aux côtés du docteur Théodore Gasiglia. Après avoir accusé Philippe Renucoli de vouloir hériter politiquement d'Alexandre Médecin, *la Chronique* remarque : « Nous ne supporterons pas qu'un débutant de la basse presse, dépourvu du plus élémentaire sang-froid professionnel, réclame le pavois de la civière, sous prétexte qu'il n'a réussi qu'à se flanquer par terre dans un duel banal, sans danger pour son inexpérience notoire ! »

La proclamation du docteur Gasiglia prend en première page des accents guerriers bien graves pour une simple élection cantonale : « Des gens audacieux et disqualifiés venus du dehors ont osé porter une main sacrilège sur cette grande cause... Tous les bons Niçois ne manqueront pas de faire leur devoir s'ils ne veulent pas que l'Aigle de Nice passe sous les serres de l'Aigle corse. »

Le même jour, veille de l'élection, la proclamation du docteur Gasiglia apostrophe les Niçois en lettres majuscules dès la première page de *L'Eclaireur* : « Devant l'aventurier, qui est venu dans ce pays pour violenter à tout prix la fortune, et qui, réduit aux abois, s'est démasqué pour jouer en ce moment sa dernière carte, un bloc s'est formé, le bloc des gens de bon sens, des gens conscients, des gens de dignité et d'amour-propre. Le peuple de Nice s'est levé ! » Au verso, Léon Barbe complète l'information des électeurs sous l'intitulé : « Martyr ! »

« M. Renucoli s'est signalé à Nice en tirant un coup de revolver dans le dos d'un monsieur qui ne lui avait rien fait. Il s'est également signalé en insultant et en diffamant notre directeur qui n'avait eu pour lui que des appréciations pleines d'indulgence et de courtoisie lorsqu'il était enfermé dans une cellule de la maison d'arrêt. Pour répondre à cette bienveillance, M. Renucoli déversa sur notre journal et sur notre directeur des flots d'injures et de diffamation. Finalement il se laissa aller à de telles provocations que notre directeur dût subir une rencontre où il était l'agressé. On en fait une victime aujourd'hui. Ce soir il passera au rang de martyr. Demain les électeurs le cloueront sur la croix. »

*Le Petit Niçois* d'Alfred Donadei n'a consacré à cette élection qu'une ou deux colonnes de sa deuxième page, la « Une » affichant plutôt l'actualité internationale du jour. Seul le candidat Gasiglia, « un bon Niçois », bénéficie de commentaires flatteurs. Il répond à la demande d'« un groupe d'électeurs corses » qui regrettent que « M. Renucoli, bien que né dans notre belle île, ait compromis notre réputation et notre dignité sans reconnaître l'hospitalité si aimable que nous donne la ville de Nice. »

*L'Action patriotique* de Xavier Giacobini<sup>15</sup>, un compatriote pourtant, justifie son soutien, au docteur Gasiglia, « un bon et digne Niçois », non pas par ses positions politiques personnelles, qui sont aussi peu républicaines que possible, mais par le fait que Philippe Renucoli, « aurait dû demeurer ce qu'il est, un excellent journaliste », au lieu de s'entourer de « déclassés de la société, gens à l'esprit borné, laissés pour compte du suffrage universel, quémandeurs de décorations et de sinécures, agents électoraux mis à l'index, dévoyés, incapables, Maffert, le défroqué, Lachamp, l'ex-commerçant, Ruffard, l'ex-agent de location. »

Une certaine retenue limite tout de même les outrances dont Xavier Giacobini, volontiers diffamateur, fait son pain quotidien, sans doute un peu de « solidarité » corse.

Voici venu le jour de l'élection, le 5 novembre. Léon Barbe conseille fortement aux électeurs de surveiller les environs des lieux de vote. De toutes façons, ils peuvent être rassurés, car la brigade mobile contrôlera le vote. « Les gens de la mafia sont capables de tout, en prétendant que Renucoli a versé son sang pour les Niçois. Aux urnes ! Citoyens de Nice et d'adoption ! Vous lui signifierez son congé définitivement. Vous l'enverrez soulager les misères de ses frères de Calvi et de Sartène. »

Le 6 novembre, les quotidiens publient les résultats assortis de quelques commentaires. *L'Eclaireur* ironise à propos des préparatifs inutiles, achat de chapeaux et de lampions, suivis de manifestations d'une « violence inouïe » dans certains quartiers. Qu'en aurait-il été en cas de succès de M. Renucoli qui a obtenu 1489 voix, tandis que le docteur Gasiglia, qui succède à Alexandre Médecin, triomphe avec 3115 voix ? *La Dépêche* donne le total de 2355 voix en faveur de Philippe Renucoli, exagération somme toute inutile car le résultat, par rapport aux suffrages exprimés, est relativement honorable pour un candidat « exotique », dont les ambitions ont été contrariées par une telle poussée d'hostilité et tant de circonstances défavorables. *Le Phare du Littoral* publie un tableau détaillé des résultats par section qui confirme les chiffres de *L'Eclaireur* et montre la poussée des quartiers populaires en faveur du directeur de *la Dépêche*.

Pour *L'Eclaireur*, les bons citoyens ont mis fin à un long et douloureux équivoque, et proclamé que Nice est fidèle à ses vrais enfants, qu'ils soient nés ou établis dans ce pays, barrant la route aux chercheurs d'aventure et aux pêcheurs en eau trouble. Le 7 novembre, le même journal semble clore le débat par un article de Jean-Joseph Renaud intitulé : « Contre la grossièreté, pour le duel », voulant sans nul doute justifier la sévère leçon donnée au candidat malheureux par Léon Garibaldi : le Code français, explique-t-il à l'appui de sa thèse, protège

---

<sup>15</sup> *L'Action patriotique de Nice*, organe polémique d'extrême droite, fut fondé en 1904 par Xavier Giacobini (1877-1960), pris entre ses idées et des solidarités insulaires déjà assez lointaines, puisque toute sa famille était installée à Nice où il vécut et mourut. (*Dictionnaire historique et biographique du Comté de Nice*, ouv. cit.)

la propriété, mais non les personnes. Si le vol est puni de prison, l'injure ou la gifle ne coûtent que vingt-cinq francs d'amende. Aussi le citoyen français doit-il faire justice lui-même des offenses à son honneur. L'entraînement à l'épée est une nécessité de la vie quotidienne. Contre les insulteurs il n'y a rien de mieux que six balles ou quelques bonnes reprises d'épée de trois minutes chacune...

*La Dépêche* du 23 novembre publie, sous le titre « Littérature spéciale » et sous la plume de l'un de ses éditorialistes, Edmond Berthier, une petite anthologie de l'argumentaire développé par *l'Eclairneur* pendant la campagne électorale, et en particulier les « preuves » du crime qui consiste à soulever les uns contre les autres les Niçois et les Corses.

Discrètement, les journaux mondains qui sont la plupart du temps le fait de rédacteurs originaires d'autres régions, et utilisent seulement de temps à autre les services et la plume de journalistes ou poètes niçois, prennent la défense des Niçois d'adoption que l'Academia nissarda peut coopter sans pour autant les considérer comme membres à part entière.

Le 26 novembre, *Nice littéraire*, le journal mondain de Nicette et Jean de Peretti della Rocca, beaucoup plus corse que *la Dépêche de Nice*, ne fait, dans son numéro d'entrée de saison, aucune allusion à cette désagréable polémique. Cependant le fils des directeurs, Henri de Peretti, promu au rang de rédacteur, évoque avec humour et fierté une tournée théâtrale en Corse l'été précédent pour présenter la pièce de son père « Sampiero Corso », et envisage d'autres créations autour de célèbres héros corses, comme Pascal Paoli. Il constate alors : « Bientôt les insulaires assemblés salueront encore de leurs frénétiques applaudissements les souvenirs du temps où naissaient des géants, où mourraient des vieillards, des enfants et des femmes, pour le mot « Liberté »... »

Et il conclut, avec regret : « Le moral est atteint, la Corse a tant souffert ! »

Ainsi, tandis que Léon Barbe, pour répondre au socialisme qu'il soupçonnait Philippe Renucoli de vouloir répandre à Nice pour la sauver, plaçait les Corses sur le terrain de la plus basse politique, *Nice littéraire* hissait les héros corses au rang de Titans dignes d'admiration et de respect, voulant donner à l'île un passé autre que napoléonien pour étayer un présent républicain. L'amalgame entre les différentes aspirations de la petite communauté des Corses de Nice se révélait assez difficile, même si leur solidarité hors de l'île restait forte.

Le 27 novembre, *la Chronique des Villes d'eaux et des Stations françaises*, dans un éditorial signé « Un bon Niçois » et intitulé « Niçois de Nice et Niçois d'adoption » semble vouloir tirer un trait sur ce combat contre nature, et rassembler tous les patriotes pour un combat que l'on pressent terrible : « Corses ou Niçois, ne sommes-nous pas tous Français de cœur, ne payons-nous pas tous ensemble l'impôt du sang sous le même drapeau, et, à Nice, pays annexé à cette France généreuse qui apporte la civilisation dans tous les pays, est-il permis d'établir une distinction entre ses enfants ? Non ! Les Niçois offrent et accordent l'hospitalité à des milliers d'étrangers qui font vivre leur industrie, leur commerce, et leurs hôtels de tous ordres. L'étranger est pour Nice la ressource indispensable à son avenir et à sa prospérité, aussi travaillons-nous avec acharnement à l'y attirer, lorsque les stations rivales nous le disputent, lorsqu'il paraît vouloir nous bouder et désertier notre beau soleil, notre air pur et nos fleurs parfumées !... »

Dans son numéro du 2 décembre 1911, *l'Hiver au soleil* entend bien, malgré son caractère mondain, ne pas se désintéresser, lors des prochaines campagnes sénatoriale et municipale, de scrutins dont l'importance promet d'être capitale pour l'avenir de Nice. Le directeur de cette feuille, Louis Marin, « habitant Nice depuis plus de vingt ans, niçois de cœur et d'adoption, estime que vouloir restreindre aux seuls natifs d'une cité l'usage effectif de leurs droits de citoyens, c'est priver de ces droits une bonne moitié au moins de la nation. Dans les grands centres, le flot sans cesse renouvelé des nouveaux arrivants se mêle à l'élément indigène et s'y amalgame dans des proportions parfois considérables. »

## • Le brusque et ultime revirement de *la Dépêche de Nice* (janvier-juillet 1912)

Cette volonté conciliatrice sous la menace du danger extérieur, pour la défense de la grande patrie civilisatrice, dans l'amour et l'intérêt de Nice, se retrouve dans les livraisons, maintenant payantes à cinq centimes depuis le 2 janvier 1912, de la *Dépêche de Nice*.

Comment mieux la symboliser que par l'air d'hyménée qui retentit dans les derniers jours de la municipalité de Honoré Sauvan : le maire en personne marie en effet le 28 avril 1912 Marthe Giordan, « la toute charmante fille de M. Joseph Giordan, député de la Corse, » avec François-Xavier Médecin, fils du « regretté Alexandre Médecin »,<sup>16</sup> dont le témoin était son cousin, le docteur Pozzo di Borgo.

En fait, depuis quelques semaines, *la Dépêche* semble avoir glissé vers une attitude plutôt favorable à la candidature de Honoré Sauvan et de son équipe au renouvellement de leur mandat municipal, ce qui contredit l'ardente campagne d'opposition qu'elle a menée les années précédentes et le contenu d'une brochure de Philippe Renucoli précédemment distribuée et intitulée « Panama niçois », qui insiste sur les aspects scandaleux de la gestion municipale, la passation des marchés publics, l'emprunt de 14 millions voté par la municipalité.

Ce revirement vaut à Philippe Renucoli une volée de bois de vert de la part du *Phare du Littoral*. Le 30 avril, sous le titre « Ohé ! Ohé ! Philippe de Chaint Flour » et sous la signature « Riz et poivre », voulant sans doute montrer la nécessité de l'union des deux vieux partis niçois contre l'étranger indésirable : « Un vieux nom ; soit, mais de cabotin : des cheveux, beaucoup de cheveux, un toupet immense, presque celui de Mayol, mais avec de la moustache ; un grand blason avec un canon chargé jusqu'à la gueule. On croyait Philippe de Saint Flour entré dans l'oubli. Erreur, Philippe de Saint Flour était tourmenté par le démon de la politique. Une ambition secrète le travaillait, il voulait être journaliste. Mais hors de sa ville natale, car nul n'est prophète en son pays ! Anch'io son' pittore ! Et le nouveau journaliste fit son entrée dans l'arène politique de Nice, une entrée carnavalesque ! »

L'enquête et les révélations continuent les jours suivants. Le 3 mai, le *Phare* suppose que le maire, « repoussé par *l'Eclair* après sa gestion actuelle qui dévoile tout le cynisme de son administration, s'est rabattu sur *le Petit Niçois* et *la Dépêche*, trop heureuse après l'avoir combattu de se mettre à ses genoux. »

Le courrier du *Phare* ne manque pas de publier le 4 mai une lettre d'électeurs corses, démarche dont on ne sait jamais si elle est authentique : « Cela nous fait rougir de honte, chers compatriotes, et nous devons montrer qu'il n'est parmi nous qu'une brebis galeuse, faisant heureusement exception dans notre loyale colonie corse de Nice ».

Une « Adresse aux électeurs corses » les dissuade le 4 mai de toute tentation de vote en faveur de Honoré Sauvan, d'ailleurs depuis toujours ennemi des Corses : « Certains compatriotes, peut-être rongés par l'ambition d'un mandat, prétendent nous livrer pieds et poings liés à l'homme qu'ils nous ont montré pendant plusieurs années comme le plus infâme des citoyens. De nos jours, un directeur de journal se vend pour 30 000 francs. C'est le prix d'une trahison. Vous autres les Corses, vous insultez volontiers les gens par derrière, mais lorsque vous les avez devant, vous ne savez que vous aplatis. »

Le 5 mai 1912, le vote en faveur du Général Goiran lui donne la mairie par, commente *la Dépêche*, « un torrent de popularité ». La Fédération des associations commerciales et industrielles et les antimunicipaux ont enfin obtenu la victoire après une bataille électorale, de longue haleine. Le journal se réjouit de ce succès, obtenu par son action, car « Pendant cinq ans, elle a frappé, à coups redoublés, le bloc de la Camorra, et, tellement ébranlé, qu'il a suffi que le Général Goiran mît le doigt dessus pour que le bloc tombât en poussière. »

---

<sup>16</sup> *La Dépêche de Nice*, 30 avril 1912.



Il est vrai que la nomination de ce dernier au poste de première importance de ministre de la Guerre avait fait la « Une » de *la Dépêche* du 27 mai 1911 qui avait mis en rapport sa valeur avec l'urgence inquiétante de l'affaire du Maroc.<sup>17</sup> Mais, « *Sic vos non vobis mellificatis Apes*, comme le dit l'aimable Virgile... Nous avons été à la peine, nous ne sommes pas à l'honneur. »

*L'Eclaireur*, sentant le vent, a en fin de compte soutenu la candidature du Général, « volant au secours de la victoire ». En effet, dans sa « Lettre ouverte au Général Goiran » du 6 mai, *la Dépêche* le félicite d'avoir accompli la première partie de sa mission, à savoir débarrasser la ville de la « camorra ». Mais il lui faut exécuter la seconde, la délivrer de *L'Eclaireur* ! En effet, si *la Dépêche* semble avoir un temps marché pour Honoré Sauvan auquel elle ne doit rien, c'est parce que celui-ci avait promis de relever le gant contre l'ennemi de la démocratie niçoise, c'est-à-dire le quotidien honni. Le triomphe des troupes républicaines ne doit pas être celui de la réaction, et il ne faut surtout pas installer à l'Hôtel de Ville une « municipalité Eclaireur ».

Quant au *Phare du Littoral*, il achève l'ennemi à terre le 7 mai en affirmant l'achat de *la Dépêche* par Honoré Sauvan, « marché immoral, scandaleux, qui faisait de l'ennemi violent de M. Sauvan son serviteur appointé » et déplorant les « palinodies d'une malheureuse feuille dont les derniers jours sont comptés. » Par ailleurs, chacun sait que « les corps gras attirent les corps maigres comme l'aimant attire le fer. *La Dépêche*, corps maigre s'il en fut, aime l'assiette au beurre, corps incontestablement gras. »

Jean Santiaggi, le président du « Comité des Intérêts corses à Nice », atteint par ces soupçons de vénalité, se fait « délivrer des certificats d'honorabilité par tous les compatriotes qu'il peut saisir par un bouton. Un homme surtout dont l'attitude paraît au public méprisable, c'est le bruyant directeur du journal traître, animé de griefs personnels. »

Aucun Corse n'ose plus s'aventurer dans les parages du Palais, sans doute par peur d'y rencontrer l'avocat. A la remarque que la liste des conseillers municipaux du Conseil Goiran ne comporte aucun nom corse et devant l'« ostracisme injustifié » dont souffrent les deux mille électeurs corses, le Général réplique que les groupements corses n'ont pas présenté de candidat, et montre ainsi que les Corses de Nice n'ont droit à aucun traitement spécial : « Les Corses sont des Niçois d'adoption comme les autres et à ce titre ils sont représentés par les Niçois d'adoption qui sont au Conseil ».

En cas de revendications particulières, il leur sera facile de les présenter au maire.<sup>18</sup>

Le même jour, dans la rubrique « Départs », *la Dépêche* annonce celui de Philippe Renucoli, le directeur, pour Aix-en-Provence, où il répondra devant la Cour d'Appel de diverses condamnations prononcées dans les affaires Caillet par le tribunal correctionnel de Nice, s'élevant à huit mois de prison et 15 000 francs d'amende et de dommages et intérêts.

Le 18 juin, *le Phare du Littoral* publie avec une certaine complaisance les arrêts de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence contre Philippe Renucoli, condamné à cinquante francs de dommages et intérêts et au règlement des dépens.

Ces diverses circonstances expliquent la discrète disparition de *la Dépêche de Nice* après le 13 juillet 1912. Déjà se profilent de nouvelles luttes politiques autour de la mairie,

---

<sup>17</sup> A cette occasion *la Dépêche* avait publié le « curriculum vitae » de François Goiran, né à Nice en 1847, admis à l'Ecole Polytechnique en 1866, aux brillants états de service pendant la guerre de 1870, révélant des talents d'organisateur en France et en Tunisie. En fait il ne resta que deux mois ministre de la Guerre dans le Cabinet Monis, mais il se retira à Nice, ce qui explique le succès d'une candidature suscitant l'espoir de mettre fin aux obscurités de la gestion de la municipalité Sauvan. Le conflit, où il reprit du service, et les difficultés du budget de la ville mirent obstacle à l'accomplissement de ses projets. Il mourut en Afrique du Sud où il s'était finalement établi. (*Dictionnaire historique et biographique du Comté de Nice*, sous la direction de Ralph Schor, Encyclopaedia niciensis, volume IV, Serre Editeur, 2002).

<sup>18</sup> *La Dépêche de Nice*, 6 mai 1912. *Le Phare du Littoral*, 8, 9, 11 mai 1912.

que *le Phare* accuse de ne pas être la « maison de verre » espérée. D'autres urgences vont rejeter dans l'oubli cette flambée de chauvinisme et modifier la donne politique locale.

Quant à Philippe Renucoli, ardent défenseur à la fois de la liberté de la presse, de l'égalité des citoyens, et de la Corse, il avait sauvé son honneur. Décoré pour son attitude courageuse pendant la guerre de 1914-1918, il put satisfaire son goût de la politique par sa réélection comme maire de Lumio de décembre 1919 à 1929, puis de 1937 à 1953, en partie relayé par des membres de sa famille.<sup>19</sup>

---

<sup>19</sup> Son fils Pierre-Marie, juge, fut maire de Lumio de 1929 à 1936. Après sa mort subite, Philippe Renucoli exerça de nouveau les fonctions de maire. Ses petits-fils Charles-François et Philippe lui succédèrent à la mairie et au conseil municipal.